

Le Soutien communautaire

# **COMMENT ET JUSQU'OU ALLER**

Par Claudine Laurin,  
Directrice Générale de la FOHM

# SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

---

- ❖ Les fondements du soutien communautaire s'appuient sur des principes et des valeurs, lesquels encadrent et donnent sens aux activités.

Les objectifs généraux du soutien communautaire en logement social et communautaire sont :

# SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

---

- ❖ L'appropriation par le-la locataire de son Habitat et de son Habiter. Cela signifie : L'action au cours de laquelle on prend possession, on se rend propriétaire de quelque chose, notamment, par l'occupation.
- ❖ L'appropriation par les locataires des espaces et enjeux démocratiques dans l'exercice de la citoyenneté.

# ENJEUX

---

- ✘ Financement : Les OSBL d'habitation sont exclus du financement SOC (financement octroyé aux organismes santé et services sociaux);
- ✘ Le soutien communautaire se doit donc d'être accordé au logement permanent ; Tel que décrit dans le cadre, p11: «*Le soutien communautaire offre la possibilité de s'inscrire dans une démarche de prise en charge*» (il ne s'agit pas d'une démarche).

# ENJEUX

---

- ✘ Le soutien communautaire ne fait pas de prise en charge, il favorise l'inclusion d'un locataire dans une telle démarche que cela soit pour un traitement ou encore pour une démarche d'insertion socioprofessionnelle.
- ✘ La certification : D'où l'obligation de distinguer le soutien communautaire du service...

# ENJEUX

---

Concernant la mission de l'organisme :

*« Nous n'avons pas le droit de faire plus que ce que notre mission nous permet. En résumé quand pour des raisons humanitaires, le groupe accepte de faire des choses, il faut en assumer les responsabilités, c'est-à-dire le risque de poursuite pour des services pas, ou mal, rendus. »*

Me Georges Lebel, lors de la formation de février 2010.

# ENJEUX

---

- ✘ Perte d'unités de logement (permanent) ;
- ✘ Absence de recours, donc perte de droit ;
- ✘ Caractère universel du soutien communautaire ;
- ✘ Logement social attribué par clientèle-santé détournant la mission même du logement social : Fracture sociale ;
- ✘ Responsabilisation du système dans la dispensation des services : Inégalités de ces derniers ;
- ✘ Reconnaître les forces et les limites de l'organisme

# ENJEUX

---

- ✘ Universalité des services et la gratuité.

*En voyons-nous d'autres ?*



# UN ENJEU : NOTRE REGARD SUR L'AUTRE

- ✘ Maître George Lebel avance que depuis l'instauration de l'aide juridique, le rapport est défini en termes de droits et de défense de droits.
- ✘ Au Nouveau-Brunswick, on ne gère pas les droits avec des avocats mais avec des travailleur-e-s sociaux. Cette façon de faire modifie grandement le regard que l'on porte sur l'autre. En effet, notre regard sera teinté par les incapacités de la personne, nous la situons déjà dans un univers prédéfini.
- ✘ On parle alors des gens comme de problèmes sociaux et non comme de personnes. *Risquons-nous d'aller jusque-là ?*

# CONTEXTE

---

- ✘ Fin de conventions au niveau du logement ;
- ✘ Réingénierie du financement d'AccèsLogis ;
- ✘ Désinstitutionnalisation et fermetures de ressources RTF et de places en CHSLD ;
- ✘ Pas de droit formel au Logement ;

*Y a t-il d'autres éléments au niveau du contexte ?*

# LES APPROCHES

---

- ✘ Sortir d'une liste d'épicerie et formaliser une pratique repose en grande partie par les valeurs et les approches qui nourrissent cette pratique.

# APPROCHE DE CONSCIENTISATION

Cette approche se traduit par un engagement à vouloir éliminer l'oppression et à soutenir des principes d'équité et de justice sociale.

Cela signifie également que nous ne laissons pas les gens expérimentés monopoliser le débat d'où l'importance d'inclure la voix des locataires.

Exemple : La prise en considération des personnes démunies dans le développement de l'habitat, la prise de parole de personnes âgées dans l'élaboration des services à mettre en place dans le quartier. (VADA, etc.)

# APPROCHE EMPOWERMENT

---

Le processus d'*empowerment* vise à enrayer le paternalisme et toutes formes d'oppressions.

C'est alors une démarche axée sur l'appropriation des ressources par les individus et/ou les collectivités afin d'assurer leur bien-être et leur inclusion dans les lieux où s'exerce le pouvoir sur ces ressources.

# APPROCHE DE DROITS

---

Les droits de la personne font partie d'une catégorie plus large qui n'est pas seulement en regard des droits garantis dans la législation nationale.

C'est toute une panoplie de droits que l'on retrouve, entre autres, dans les conventions internationales.

Exemple : Un niveau de vie décent, le droit au Logement, des services médicaux adéquats, l'égalité des sexes et l'éducation.

# APPROCHE ANIMATION SOCIOCULTURELLE

L'animation socioculturelle participe à l'amélioration de l'environnement local.

Elle permet donc le développement des relations sociales de ceux qui y participent et l'augmentation de leur autonomie.

Elle ne se définit donc pas uniquement par des activités dont on pourrait dresser la liste, ni par un degré d'implication de l'animateur professionnel.

## LE FORMEL ET INFORMEL

---

Le soutien communautaire en logement est l'arrimage entre le formel et l'informel.

D'ailleurs, une formation sur l'intervention en milieu de vie, produit par le Relais-Femmes, situe les groupes dans une position privilégiée en tant que solution alternative et souligne que la pratique diffère des pratiques individuelles reposant sur un diagnostic et une démarche proposée...



# UN PRÉJUGÉ FAVORABLE

---

La pratique de soutien communautaire présuppose que nous ne posons pas un regard diagnostique sur la personne.

C'est une pratique qui permet justement l'informel et qui travaille avec le préjugé favorable à la personne.

La notion de préjugé favorable fait en sorte que la limitation fonctionnelle d'une personne ne donne pas la limitation des droits. Ce sont les mêmes que ceux des autres personnes non limitées !

# DE LA DEMANDE À L'ACTION

- ✘ «*Psychologiser quelqu'un c'est le méconnaître!*»  
(Carl Gustav Jung, psychologue )
- ✘ Évitions la prise en charge :  
Le rôle du soutien communautaire en est un d'accompagnateur et de défenseur des droits des personnes dans l'accessibilité des services permettant de maintenir un niveau d'autonomie pour lui donner accès à son indépendance.

# QUELQUES QUESTIONS

---

- ✘ Mission d'un OSBL d'habitation offrant du logement social et communautaire : Nommer 2 ou 3 éléments d'une mission.
- ✘ Distinction entre un service et le soutien communautaire : Faire une liste et expliquer la distinction.

Exemple : *Est-ce que tous les repas communautaires relèvent pour vous du soutien communautaire ?*

# ÉLÉMENTS RETROUVÉS DANS LE SERVICE

× Tarification

×

×

×

×

×

# ÉLÉMENTS PROPRES AU SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

- × Notion collective

- ×

- ×

- ×

- ×

- ×

# RÉSUMÉ DE L'ATELIER

---